

CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 22 FEVRIER 2019

Désignation du secrétaire de séance

► Approbation du compte rendu de la séance du 25 Janvier 2019 <u>№</u>

COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE

- ▶ Depuis Décembre 2017 : présentation trimestrielle des DIA (150/an)
- ▶ Depuis Janvier 2018 : présentation des concessions funéraires (50/an)

- ► A compter de Mars 2019 :
 - o Ajout des marchés publics entre 25 000 € et 89 999 € HT
 - Ajout des louages de choses de manière régulière (ex : salle mise à disposition pour une association un soir par semaine pendant un an...)

PRÉSENTATION DES DÉCISIONS DU MAIRE

POPULATION

- 2019 : Accord de la SMACL assurance pour l'indemnisation de la Commune suite à l'incendie d'un Hangar le 04/04/2018 au 1 506 Grande Rue pour un montant de 31 489 €
 - ✓ Prise en charge de l'assurance validée car absence de faute grave



DÉLIBÉRATIONS

VENDREDI 22 FEVRIER 2019

Rapporteur: Mme VIRICEL



INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE

- Mise en conformité de la délibération avec les débats de la séance du 18 avril 2014 du Conseil Municipal
 - ✓ Retrait de l'ancien alinéa R tel que validé durant les débats



→ Délibérer :

Habilitation de Mme le maire à signer toutes pièces pour la réalisation de ces opérations



RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

■ Un budget responsable pour faire avancer les projets de la ville.

□ INVESTISSEMENTS :

✓ Des projets fidèles au plan pluriannuel d'investissements (PPI) présenté en début de mandat

■ FONCTIONNEMENT :

✓ Une masse salariale maitrisée et pilotée

→ Délibérer :

o Prendre acte de la tenue des débats sur les orientations budgétaires 2019





PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE – PERIMETRE GENERAL

- Retour à l'ancien périmètre général de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain Paysager
- Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine miribelan
- □ Veiller au respect de l'environnement dans la préservation du patrimoine



→ Délibérer :

- Annulation de la délibération du 19/10/2018 <u>**</u>
- Approbation du retour à l'ancien périmètre général
- Approbation de la modification du règlement



PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DU SYMALIM

■ Suivi des activités du SYMALIM au titre de l'exercice 2017



→ Délibérer :

Prendre acte de ce rapport



QUESTIONS PUBLIQUES



CLOTURE DE SÉANCE

PROCHAINE SEANCE: VENDREDI 29 MARS 2019

Rapport sur les Orientations Budgétaires 2019 (R.O.B.)

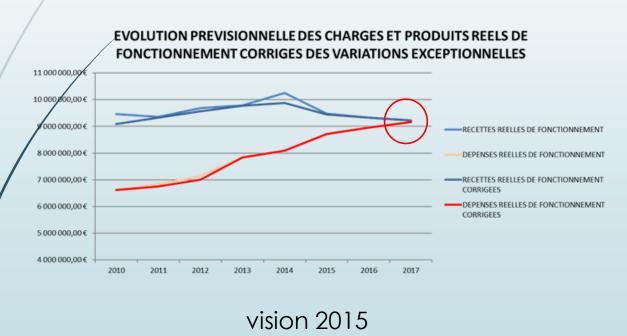
Présentation synthétique

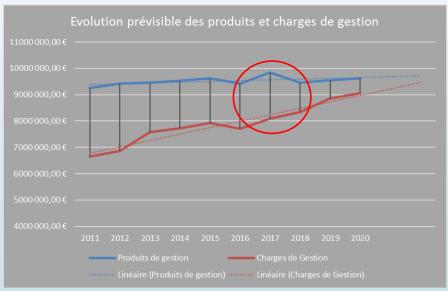
Le contexte

- Point de vue global : Un essoufflement du redémarrage de l'économie surtout en zone euro
- Un contexte National marqué par une économie atone
- Une loi de finance pour 2019 dans la continuité de la loi de programmation
 - Stabilité des dotations
 - Poursuite des Exonérations de Taxe d'Habitation
 - Annonce d'une réforme de la fiscalité
 - Encadrement des collectivités territoriales

Le Fonctionnement

■ Un autofinancement en diminution, mais préservé par les mesures prises

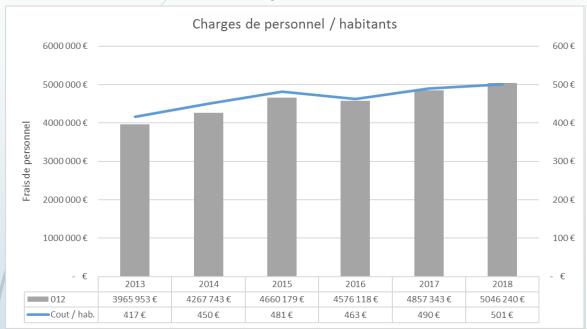




vision 2019

Masse salariale

Dépenses maîtrisées



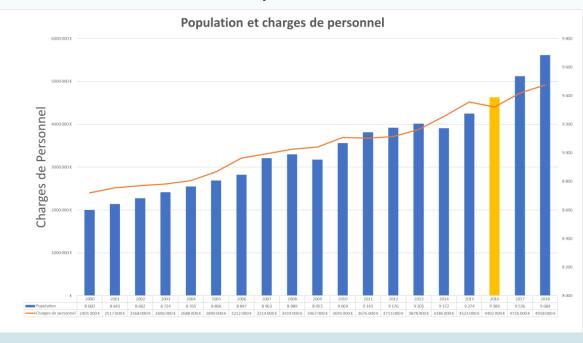
Niveau villes de même strate :

Miribel 9 536 habitants : 490€ par habitant

(8% inférieur à sa strate)

5 à 10 000 habitants : 536€ par habitant 10 à 20 000 habitants : 660€ par habitant

501€ / Habitant

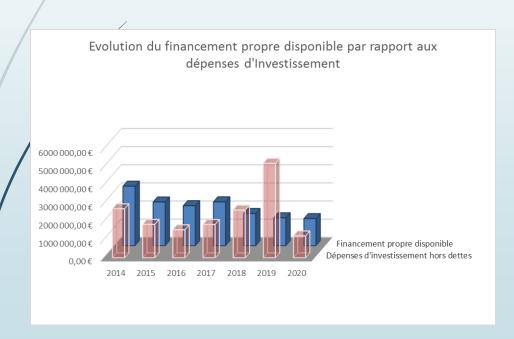


Analyse:

Lien direct entre évolution de la population et augmentation de la masse salariale Augmentation de personnel dans service au public (scolaire et crèches) Anomalie en 2016 compensée en 2017 et 2018

L'investissement

- Une capacité d'investissement maintenue par 2 leviers :
 - Un fonds de roulement généré par les exercices précédents
 - Un niveau d'emprunt rendu possible par l'autofinancement



BUDGET GENERAL						
N°	OPERATION	Budget 2018	Fini	En cours	Lancement	Reporté
93	Cantine Edgard Quinet (Construction)	12 000	х			
143	Parking Place des Terreaux (Requalification et extension)					
146	Passage C.T.M. au Zéro Phyto					
149	Cours de tennis (Réfection de deux terrains)					
148	Sécurisation des établissement enfance et scolaire					
156	Révision PLU en urgence (Extension Reveyron)					
155	Gymnase La Chanal - modification simplifée du PLU (en attente co	5 000	x			
157	Stationnement Grande Rue (4 places devant L'Arpège)					
ONA	Mobilier nouvelle cantine Edgard Quinet					
ONA	Travaux patrimoines historique - Eglise Saint Martin					
160	Immobilier CTM	1 500 000			х	
140	Îlot Saint-Romain (Réhabilitation commerces et logements)	1 200 000		ж		
	Projet grande rue (suite étude urbaine + passage à sens unique + a	1 000 000				х
144	Parking Place de la République (projet percée verte)	430 000		х		
150	Rue du Pont de l'Isle (Elargissement, sécurisation, modes doux) +	300 000		х		
162	Quartier des Prés Célestins (Aménagement abord et placette)	220 000				
163	Rue du Bourg (suite étude urbaine - aménagement grande rue)	200 000				х
145	Réfection Accueil Hotel de ville	130 000			ж	
142 et 164	A.D.A.P. (plan d'accessibilité accessibilité)	123 000		х		
165	Tx patrimoines historique - Site La Madone (Sécurisation, aménag	110 000		х		
147	Chemin du Milieu (voierie et réseau divers) - 1ère tranche	100 000		х		
166	Plan d'informatisation des écoles phase 1	100 000	х			
	Jardins Familiaux	90 000				х
	Système de surveillance	86 000				х
167	Parking Chemin de Ronde	80 000				х
168	Percée verte du Mas Rillier (acquisition foncière)	50 000				ж
	Passage rue Général Degoutte à Ecole Quinet - liaison piétonne	50 000				Х
169	Aménagement cimetière	45 000		ж		
151	Aménagement pour ouverture du Parc Butard	40 000				х
152	Démolition Ancien Local Pompiers Mas Rillier pour projet commer	30 000		ж		
172	Entretien réparation Cabanon et autres centres sociaux	30 000			х	
171	Aménagements ecole Jean de la Fontaine	30 000			ж	
	Aménagements Ecole Mas Rillier	30 000				х
170	Réaménagement site La Chanal et abords	30 000				х
136	Révision Générale du P.L.U.	26 000		ж		
158	Commerce aux Echets (superette / ancienne salle des fêtes)	10 000				х

Exécution

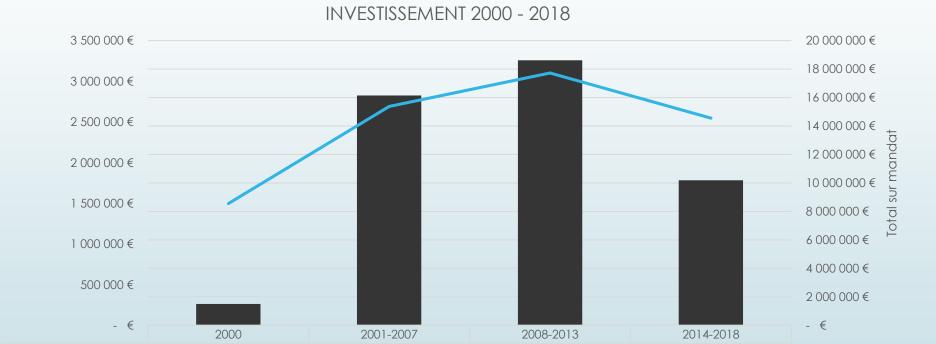
Les principaux projets 2019

- Immobilier des ateliers municipaux : 1.000.000 €
- Rue du Bourg : 700.000 €
- Percée verte jonction centre : 250.000 €
- Aménagements école Jean de la Fontaine : 250.000 €
- Cimetière st martin : 220.000 €
- Travaux suite à l'étude de déplacement : 200.000 €
- ADAP 2019: 180.000 €
- Réfection de l'accueil de l'hôtel de ville : 160.000 €
- Percée verte du Mas Rillier : 150.000 €
- Plan d'informatisation des écoles phase 2 : 120.000 €

Conclusion

- La Commune se trouve dans une situation financière contrainte, et de plus en plus encadrée par les dispositifs fixés par l'Etat.
- la dynamique des recettes du budget Communal reste inférieure à celle de ses dépenses
- Il convient donc, pour permettre la réalisation du PPI en 2019, de préserver l'autofinancement de la Commune pour permettre la souscription des emprunts nécessaires.

Investissement annuel moyen / mandat



18 614 000 €

3 102 333 €

10 191 000 €

2 547 750 €

Analyse: Moyenne annuelle d'investissement cohérente

16 144 000 €

2 690 667 €

1 496 000 €

1 496 000 €

2001 - 2007 : 2,6 M€ / an 2008 - 2013 : 3,1 M€ / an2014 - 2018 : 2,5 M€ / an

Investissements

Moyenne annuelle